

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Val-Richer, le 1er juin 1867, François Guizot à Louis Vitet](#)

Val-Richer, le 1er juin 1867, François Guizot à Louis Vitet

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Chemin de fer](#), [Enfants \(Guizot\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1867-06-01

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote89, AN : 163 MI 42 AP 164 bis Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentCopie manuscrite

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, le 1er juin 1867, François Guizot à Louis Vitet, 1867-06-01.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 26/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7299>

Informations éditoriales

Destinataire Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

158

Val Richer 1^{er} juin 1867

Je vous prie encore à Paris, mon
cher ami, quand Duchâtel aura décidé ce qu'il fera de
son côté et vous des vôtres, à coup sûr vous m'en
informerez. Au moins faut-il savoir où prendre ses
amis. En attendant je vous demande de rendre de
nouveau à mon gendre Cornélie un service que vous
lui avez déjà rendu: c'est de tenir l'épée dans les reins à
Dumon sur Talabot. Quand la candidature de Cornélie
au Conseil du chemin de fer de Paris à la Méditerranée
a été écartée par l'ajournement de toute nomination
-tion, Talabot, pour sa cause sa résistance, Dumon
pour réparer son impuissance, ont pris auprès
de Cornélie l'initiative, Talabot d'offrir pour lui
à Dumon, Dumon d'offrir lui-même à Cornélie
une place dans le Conseil d'administration et dans
le petit Comité exécutif de la société algérienne.
Cornélie s'est décidé à accepter. Il a vu le Président
de ce Conseil algérien, M^r Frémy qui l'a reçu avec
toute sorte de bonne grâce et lui a promis tout ce qu'on
lui avait offert. Dumon s'est chargé d'amener l'affaire
à conclusion. Talabot tout en promettant toujours,
trahit. Je vous envoie tout simplement la dernière
lettre que m'écrivait Dumon à ce sujet. Sans doute pas

de son bon vouloir: mais le bon vouloir est du
bois auquel il faut mettre le feu. Faites cela je
vous prie auprès de Dumou. C'est lui qui a
proposé et engagé l'affaire. On lui a promis la
solution et une bonne solution. Si elle est ajournée
Dumou et Talbot partiront tous deux pour leurs
vacances: ils reviendront je ne sais quand: et on
en verra leur mémoire et leur promesse quand
ils reviendront. Je m'en rapporte à vous pour
comprendre cette situation, et pour agir sur notre
excellent ami, convenablement et efficacement. Si
l'affaire était dans vos mains, je ne demanderais à
personne d'agir sur vous.

Je ne vous parle pas d'autre chose aujourd'hui.
Malgré le concours des Empereurs et des Rois à
Paris, ce qui me revient n'est pas très rassurant
pour la paix future. Dites-moi ce qu'en vous en dit.
Et renvoyez-moi je vous prie la lettre de Dumou
après l'avoir lue

Tout à vous mon cher ami

Léon Guizot